

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3879-2014 – Phase 2

Date : 4 novembre 2014

HEURE	REMARQUES
8 h 59	Poursuite de l'audience du 3 novembre 2014
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Remarques préliminaires de M. Gilles Boulianne sur le déroulement de l'audience
9 h	Remarques préliminaires de M ^e Vincent Regnault (Gaz Métro)
9 h 01	M ^e Vincent Regnault (Gaz Métro) dépose : <u>B-0267</u> : Réponse à l'engagement n ^o 2 de Gaz Métro (demandé par la Régie) (Gaz Métro – 11, Document 12) <u>B-0268</u> : Réponse à l'engagement n ^o 3 de Gaz Métro (demandé par la Régie) (Gaz Métro – 11, Document 13) Plan d'argumentation de Gaz Métro, Phase 2 (non cotée)
9 h 01	Argumentation de Gaz Métro, par M ^e Regnault et M ^e Hugo Sigouin-Plasse
10 h 34	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 59	Reprise de l'audience
11 h 21	Fin de l'argumentation de Gaz Métro, par M ^e Regnault et M ^e Hugo Sigouin-Plasse
11 h 22	Question de précision de M ^e Louise Rozon à M ^e Regnault
11 h 26	Argumentation de l'ACIG, par M ^e Guy Sarault
11 h 50	Fin de l'argumentation de l'ACIG, par M ^e Sarault
11 h 50	Questions de précision de M ^e Rozon à M ^e Sarault
11 h 58	Fin des questions de précision de M ^e Rozon à M ^e Sarault
11 h 58	Questions de précision de M. Boulianne à M ^e Sarault
12 h	Fin des questions de précision de M. Boulianne à M ^e Sarault
12 h 02	Pause lunch, reprise de l'audience à 13 h
13 h 01	Reprise
13 h 01	Argumentation de la FCEI, par M ^e André Turmel
13 h 22	Fin de l'argumentation de la FCEI, par M ^e Turmel
13 h 22	Question de précision de M. Pierre Méthé à M ^e Turmel
13 h 27	M ^e Hélène Sicard (UC) dépose : Plan d'argumentation de l'Union des consommateurs (UC)

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 4 NOVEMBRE 2014

DOSSIER : R-3879-2014, PHASE 2
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2014

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M. Gilles Boulianne (Président de la formation), M^e Louise Rozon et M. Pierre Méthé

Le procureur de la Régie est : M^e Amélie Cardinal

La requérante est :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse *et M^e Vincent Regault*
présents AM + PH

Les intervenants sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Guy Sarault *présent AM, absent PH*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel *présent AM + PH*

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet *présente AM + PH*

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEE)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler *présent AM*

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman

TRANSCANADA ENERGY LTD (TCE)

Représentée par M^e Pierre D. Grenier *présent AM*
absent

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

Débat: 8h59
Pausa: 12h02
Reprise: 13h01
Fin: 16h12
Mémoire AM + PH

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.